



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT
GENERAL

UNITE DE COORDINATION DU PROJET (UCP)



PROjet de Gouvernance Digitale et de Gestion de l'Identité MalagasY

Crédit IDA 6780 – MG P169413

AVIS RECTIFICATIF

L'avis de demande de cotation ouverte N°014/2023-DC/PRODIGY publié le 24, 25 et 26 janvier 2023 est modifié comme suit :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE

N°014/2023-DC/PRODIGY

Acquisition de cinquante (50) tablettes

1. Le Gouvernement Malagasy a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer le PROjet de Gouvernance Digitale et de Gestion de l'Identité MalagasY et a l'intention d'utiliser une partie de ce fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de Fourniture de 50 tablettes nécessaires pour le démarrage des phases pilotes sur les services actuellement en cours de développement : gestion de présence (SANTE & EDUCATION) et déclaration de naissance.
2. L'Unité de Coordination du PROjet de Gouvernance Digitale et de Gestion de l'Identité MalagasY (UCP-PRODIGY) sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la Fourniture de 50 tablettes.
3. L'offre devra comprendre l'Impôt sur les Marché Publics, sans besoin de majoration ni distinction, accompagnée du modèle de lettre de cotation, du Bordereau de prix, quantitatif et Calendrier de livraison et lettre de marché paraphée qui constituera le contrat au cas où l'offre serait retenue. Les offres doivent être valides pendant une période de trente (30) jours suivant la date limite de dépôt des offres.
4. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à une demande de cotation telle que définie dans les « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement du Juillet 2016, révisé en Novembre 2017, Août 2018 et Novembre 2020 de la Banque Mondiale (Règlement de passation des marchés) » et ouverte à tous les soumissionnaires des pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.
5. Le Dossier de demande de cotation en français sera envoyé par email à tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse email ci-dessous en mentionnant clairement les coordonnées complètes du Soumissionnaire (raison sociale, adresse, email, téléphone).
6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 06 février 2023 à quinze heures (15h00mn) avec la mention « DC N°014/2023-DC/PRODIGY ». La soumission des offres par voie électronique *ne sera pas* autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous le même jour à quinze heures (15h00mn).
7. L'adresse auxquelles il est fait référence ci-dessus est :

Adresse : Bureau de l'Unité de Gouvernance Digitale UGD
Village des Jeux Ankorondrano, Bâtiment D1
Antananarivo 101, Madagascar

Adresse électronique : coordonnateur@prodigy.gov.mg
copie à procurement@prodigy.gov.mg

Antananarivo, le 26 janvier 2023

Le Coordonnateur du PRODIGY
Stéphanie DELMOTTE

Il est à noter que PRODIGY s'engage activement dans la prévention de la Violence Basée sur le Genre notamment les divers abus, les harcèlements, l'exploitation sexuelle et la maltraitance et accorde une attention particulière à l'égalité des chances d'accès à l'emploi.